

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200F CFA

www.adiac-congo.com

N° 4490 VENDREDI 21 AVRIL 2023

TENSION RDC-RWANDA

La Russie partisane d'un règlement diplomatique du conflit

Le représentant permanent de la Fédération russe à l'ONU a réaffirmé la disponibilité de son pays à contribuer à la stabilisation de la région des Grands Lacs et à encourager le dialogue et la coopération entre les États concernés. Pour Vassily Nebenzia, «la tâche prioritaire est de parvenir à une cessation des hostilités et à un dialogue global et inclusif» entre les deux pays.



Page 3

Vassily Nebenzia, l'ambassadeur russe aux Nations unies

TRACÉ DES FRONTIÈRES DANS LES GRANDS LACS

Réaction des acteurs politiques congolais aux propos de Paul Kagame



Delly Sessanga, président de l'Envol

Les récentes déclarations du président rwandais, Paul Kagame, tenues le 15 avril au Bénin, sur les frontières congolaises, continuent d'alimenter la chronique de ces dernières

heures. Si pour Kagame «une partie du Rwanda a été donnée au Congo et à l'Ouganda», les politiciens congolais, eux, y voient «une transgression de l'histoire». **Page 4**

PROJET KIN ZÉRO TROU

Alexis Gisaro Muvunyi inspecte les différents sites

Le ministre d'État chargé des Infrastructures et Travaux publics (ITP), Alexis Gisaro Muvunyi, a effectué, le 19 avril, une descente sur les différents sites dans le district de Lukunga, dans le cadre de la deuxième phase du projet Kin zéro trou. À travers cette visite, le ministre a voulu s'imprégner de la qualité des travaux et, surtout, du délai imparti aux entreprises adjudicatrices.

Page 4



Alexis Gisaro visitant les différents chantiers

HOMMAGE

Un buste de Papa Wemba bientôt érigé à Matonge

La sculpture sera inaugurée sur l'avenue du Stade, dans le cadre des festivités marquant la commémoration des sept ans de la disparition d'Ekumani, le 24 avril. Il est prévu deux cérémonies à cette date, notamment le dépôt de gerbes de fleurs au cimetière dans la matinée et une messe d'action de grâce, en début de soirée, à la paroisse Saint-Joseph de Matonge.

Page 3-



A'Salfo déposant sa gerbe de fleurs sur la tombe de Papa Wemba, l'an dernier.DR

ÉDITORIAL

Energies renouvelables

Le projet sur les énergies renouvelables, piloté par l'entrepreneur Jolibois Delmar Bayis pour électrifier Pointe-Noire et ses environs, est en cours. Sa réalisation vise à combler le déficit en électricité, notamment dans les localités où il en manque. Il contribuera, espérons-le, à réduire enfin les délestages et répondre aux attentes légitimes d'un plus grand nombre d'utilisateurs.

Au même titre que l'hydrolienne en expérimentation à Loubassa, dans le district de l'île Mbamou, ces initiatives viennent pallier le déficit de l'électricité qu'accuse la société Energie électrique du Congo, le principal fournisseur du pays. Louables pour ce qu'elles ne rejettent aucun produit polluant comme le gaz carbonique, les énergies renouvelables réduisent, on le sait, l'empreinte carbone et ralentissent considérablement le réchauffement climatique.

Leur contribution à la préservation de l'environnement n'est pas cependant sans inconvénients liés aux coûts des équipements et des accessoires, en particulier les batteries pour leur alimentation. Tenant compte de ces aléas, la construction d'un centre d'excellence dédié à la recherche sur les énergies renouvelables à Oyo constitue en soi une réponse à cette problématique, dans un contexte où l'on sait que les premiers panneaux solaires installés à Brazzaville et dans d'autres localités du pays n'ont pas tenu dans la durée.

Certes, le climat congolais est propice pour ce genre de dispositif, mais opter pour les énergies renouvelables dans le long terme implique en amont une meilleure appropriation de la technologie afin de préserver les acquis. Il s'agit donc en aval de disposer d'un personnel formé pour assurer la maintenance et veiller à leur meilleur fonctionnement au quotidien. Le confort de la population et le développement du pays en dépendent.

Le Courrier de Kinshasa

DÉVELOPPEMENT SOCIOÉCONOMIQUE

Le Pnud va renforcer son partenariat avec le ministère de l'Aménagement du territoire

Le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) a annoncé qu'il renforcera son soutien au ministère de l'Aménagement du territoire pour contribuer au développement socioéconomique de la population congolaise.



Le ministre d'Etat Guy Loando Mboyo et la délégation du Pnud

Le Pnud et le ministère de l'Aménagement du territoire se sont convenus sur un partenariat qui concentrera sur plusieurs domaines, notamment la gouvernance du territoire et la planification. Le représentant résident du Pnud a exprimé son désir de comprendre la vision du gouvernement en matière d'aménagement du territoire, afin de mieux l'accompagner dans ses efforts de développement du pays.

«Je viens d'arriver en République démocratique du Congo (RDC) et il fallait que je prenne connaissance de la vision du mi-

nistre par rapport à la vision nationale, afin qu'on puisse voir ensemble comment mieux accompagner le gouvernement de la RDC pour que l'aménagement du territoire puisse contribuer au développement du pays», a déclaré Damien Mama, nouveau représentant résident du Pnud en RDC.

Il a exprimé son désir de travailler en étroite collaboration avec les autorités congolaises pour que l'aménagement du territoire contribue véritablement au développement du pays. Le partenariat entre le Pnud

et le ministère de l'Aménagement du territoire est d'une importance cruciale pour la RDC, car il s'agit d'un secteur transversal qui implique de nombreux acteurs.

Grâce à cette collaboration, le Pnud et le ministère de l'Aménagement du territoire pourront œuvrer ensemble afin d'améliorer la gouvernance et la planification territoriales en RDC, ce qui devrait avoir un impact positif sur le développement socioéconomique du pays et sur la vie des Congolais.

Blandine Lusimana

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chef de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédaction en chef délégué : Quentin Loubou
Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain
Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba

Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialo, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint : Elvy Bombete
Coordonnateur : Rachyd Badila

Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

TENSION RDC-RWANDA

La Russie partisane d'un règlement diplomatique du conflit

Pour le pays de Vladimir Poutine, a indiqué son délégué à l'Organisation des nations unies (ONU), «la tâche prioritaire est de parvenir à une cessation des hostilités et à un dialogue global et inclusif».

«Il est impossible de parvenir à une normalisation durable dans l'est de la RDC par des moyens exclusivement militaires». Ces propos du représentant permanent de la fédération russe à l'ONU, Vassily Nebenzia, reflètent la position de son pays vis-à-vis de l'imbroglio qui caractérise actuellement l'est de la RDC en proie à une instabilité devenue chronique. Préoccupée par les affrontements récurrents entre les



Vassily Nebenzia, l'ambassadeur russe aux Nations unies

«Nous attendons les propositions du secrétaire général sur la reconfiguration de la Mission, à la lumière des consultations en cours avec Kinshasa»

Forces armées congolaises et le M23 au Nord-Kivu et, surtout, des tensions entre Kinshasa et Kigali, la Russie veut jouer au sapeur pompier en apportant sa contribution à la stabilisation de l'est de la RDC.

Le diplomate russe dont la déclaration a été relayée dans plusieurs médias in-

ternationaux a réaffirmé la disponibilité de la Russie à contribuer à la stabilisation de la région des Grands Lacs et à encourager le dialogue et la coopération entre les États concernés. En clair, la Russie qui se dit partisane d'un règlement diplomatique du conflit soutient le processus de paix initié tant

dans le cadre des accords de Luanda que de Nairobi pour la pacification de cette partie névralgique de la RDC. La Russie espère, par ailleurs, que les accords conclus lors du vingtième sommet extraordinaire de l'EAC à Bujumbura et à la Conférence internationale sur la région des Grands

Lacs, contribueront au retrait du M23 des zones occupées.

Pour le pays de Vladimir Poutine, a indiqué son délégué à l'ONU, «la tâche prioritaire est de parvenir à une cessation des hostilités et à un dialogue global et inclusif». Et de souhaiter que le contingent angolais puisse jouer un rôle constructif, à cet égard, en appuyant le mécanisme ad hoc de vérification. Concernant l'avenir de la Monusco, le diplomate russe s'est dit convaincu que le plan de retrait de la mission onusienne en RDC devra être exécuté en fonction de la situation réelle sur le terrain et sans délais artificiels. «Nous attendons les propositions du secrétaire général sur la reconfiguration de la Mission, à la lumière des consultations en cours avec Kinshasa», a-t-il dit.

Alain Diasso

HOMMAGE

Un buste de Papa Wemba bientôt érigé à Matonge

La sculpture sera inaugurée sur l'avenue du Stade, dans le cadre des festivités marquant la commémoration des 7 ans de la disparition d'Ekumani, le 24 avril.

Initiative de l'association Bana Kin présidée par le vice-ministre provincial des Mines, Godard Motemona, la pose du buste de Papa Wemba devrait se faire le jour anniversaire de son décès. Aux dires de Didier Bokelo, directeur administratif de Viva la Musica, il sera érigé en face du Stade Tata Raphael. Il a souligné que l'orchestre du regretté chanteur mort sur scène, en Côte d'Ivoire, a prévu deux cérémonies à cette date. « En interne, nous avons programmé le dépôt de gerbes de fleurs au cimetière, dans la matinée, et une messe d'action de grâces en début de soirée, à la paroisse Saint Joseph », a-t-il dit au Courrier de Kinshasa.

La même source a indiqué que « Les villageois de Molokai », à savoir les habitants des avenues Masi-manimba, Oshwe, Lokolama, Kanda-Kanda et Inzia constituant le fief de feu



A'Salfo déposant sa gerbe de fleurs sur la tombe de Papa Wemba, l'an dernier/DR

Papa Wemba organisent un festival, du 20 avril au 2 mai, le long du réputé couloir Madiakoko. Viva la Musica devrait s'y produire le 24 avril. La programmation, à l'image des précédentes manifestations tenues dans le même cadre, prévoit les

prestations de plusieurs orchestres de la ville. De manière générale, elle est faite de concerts, parades de sapeurs et projections de films divers, séries de documentaires sur Papa Wemba et l'incontournable «La vie est belle».

De son côté, la Bracongo prévoit d'ériger un podium en face du Stade, en parallèle à l'organisation du couloir Madiakoko généralement sponsorisée par son concurrent, la Bralima. Les deux brasseries, chacune avec ses clients, vont inves-

tir Matonge pour le même événement qui tend à s'ériger en tradition annuelle. Le Festival Rumba de la Bracongo va donc aussi commémorer le septième anniversaire de la disparition de la star dans le quartier de sa jeunesse. Pour sa part, Viva la Musica montera sur le podium les 24 et 29 avril, à l'ouverture et à la clôture des doubles manifestations qui se préparent à la mémoire de Bakala dia Kuba. Rappelons que l'an dernier, à l'occasion de la commémoration des six ans du décès de Papa Wemba, le chanteur de Magic System, Salif Traoré, alias A'Salfo, alors présent à Kinshasa, avait personnellement déposé sa gerbe de fleurs sur sa tombe en pleurs. Il sied de rappeler que le patron de Viva la Musica avait rendu l'âme, le 24 avril 2016, au Festival des musiques urbaines d'Anoumabo dont A'Salfo est le commissaire général.

Nioni Masela

TRACÉ DES FRONTIÈRES DANS LES GRANDS LACS

Réaction des acteurs politiques congolais aux propos de Paul Kagame

Les récentes déclarations du président rwandais, Paul Kagame, tenues le 15 avril au Bénin, sur les frontières congolaises, continuent d'alimenter la chronique de ces dernières heures.

Les acteurs politiques congolais ne sont pas restés aphones face à ce qu'ils considèrent comme une énième provocation de la part du président rwandais. Ils continuent de donner de la voix. Si pour Kagame « une partie du Rwanda a été donnée au Congo et à l'Ouganda », les Congolais, comme à l'unisson, évoquent plutôt « une transgression de l'histoire ».

Le président rwandais avait, pour rappel, justifié la crise sécuritaire actuelle dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC) par l'établissement des frontières à l'époque coloniale, estimant que le Congo actuel avait reçu une partie du Rwanda. Pour lui, les Congolais ont bénéficié de l'héritage rwandais à travers les

frontières tracées à l'époque coloniale.

Des allégations qui ne sont pas du goût du gotha politique congolais. Pour le ministre de la Communication et Porte-parole du gouvernement, Patrick Muyaya, en plus de falsifier l'histoire pour ses propres intérêts, Paul Kagame est bien la principale cause de tous les problèmes que connaît actuellement l'est de la RDC depuis plus de vingt ans.

La plateforme de l'opposition Lamuka (aile Muzito) estime, pour sa part, que les propos de Paul Kagame violent l'article 4 b et i de la Charte de l'Union africaine qui consacre l'intangibilité des frontières. Elle rappelle les dix recommandations du 30 octobre 2022 de son



Delly Sessanga, Président de l'Envol

leader, Adolphe Muzito, qui avait proposé, entre autres, d'ériger un mur de séparation entre les deux pays. L'ex-ministre d'État au Plan,

Christian Mwando, dans son compte Twitter, a affirmé qu'aucun digne fils de la RDC ne peut tolérer une telle déclaration. Sur le même ton,

le député national Delly Sessanga a réfuté les propos du président rwandais sur les causes du conflit à l'Est. Des propos qui, de son point de vue, ne visent qu'à justifier l'instrumentalisation, par son régime, du M23 comme une expression des revendications de ce qu'il qualifie de « fait historique » et à légitimer le projet de balkanisation de la RDC.

Selon le président de l'Envol, Paul Kagame s'attaque non seulement à l'intégrité du territoire de la RDC et à l'unité de son peuple, mais aussi à la stabilité des Etats africains en allant contre le principe adopté depuis 1964 consacrant l'intangibilité des frontières héritées de la colonisation.

Alain Diasso

PROJET KIN ZÉRO TROU

Alexis Gisaro Muvunyi inspecte les différents sites

Déterminé à veiller sur la qualité des travaux, le ministre d'État, ministre des Infrastructures et Travaux publics (ITP), Alexis Gisaro Muvunyi, a effectué, le 19 avril une descente sur les différents sites dans le district de Lukunga, dans le cadre de la deuxième phase du « Projet Kin zéro trou ».

Le ministre d'Etat Alexis Gisaro Muvunyi a, tour à tour, inspecté les projets lancés récemment et d'autres en cours, précisément sur les avenues Laurent-Désiré-Kabila, Tourisme, Écuries, OUA 1, Ring, Kalembelembe, Livre et le pont Lubudi au Camp Luka. A travers cette visite, il a voulu s'imprégner de la qualité des travaux et surtout du délai imparti aux entreprises adjudicatrices.

Dans l'ensemble, le ministre d'Etat a constaté qu'une conscientisation doit être faite à la population pour lutter contre le bouchage des caniveaux à cause des immondices qui y sont jetées. Il a fait un constat malheureux sur l'avenue LDK, à l'ozone, près de DGC-Barré où les caniveaux construits récemment sont obstrués par l'incivisme de la population. Même constat sur l'avenue Ring où la construction de la chaussée est en cours. Ici, des individus ont eu le luxe de construire sur les collecteurs des devantures de leurs maisons. « Il y a vraiment un grand pro-



Alexis Gisaro visitant les différents chantiers

blème de conscientisation qu'il faut faire au niveau de la population, parce que nous constatons que ces habitudes de jeter les immondices dans les caniveaux, collecteurs, les voies d'évacuation d'eaux perdurent. C'est ce qui fait qu'on a l'impression qu'on fait un travail dans le vide », a laissé entendre le ministre d'État.

« Parce que deux à trois

mois qu'on vient d'exécuter les travaux, lorsque que nous revenons, nous constatons que les caniveaux sont remplis. Conséquences, les eaux se répèrent sur les chaussées et les détériorent. Les voies d'évacuation d'eaux sont inondées après que les travaux sont effectués et l'eau revient sur la chaussée, stagne et malheureusement, il y a des dégradations », a-t-il ajouté.

D'un constat à un autre, Alexis Gisaro s'est retrouvé face à un phénomène qui illustre bien la problématique des inondations dans la commune de Kintambo. Près de l'hôpital de cette commune, il y a un cas typique de construction anarchique où le lit de la rivière Basoko est rétréci. À ce niveau, quelques individus se sont permis de construire

sur cette zone non-aedificandi. « Cette construction est faite au vu et au su de tout le monde. Tout cet espace était occupé par les lits majeurs et mineurs... Aujourd'hui, ce collecteur est obstrué parce que des individus se sont permis de construire sur cette zone non-aedificandi parce que c'est le lit majeur du fleuve », a-t-il fait savoir.

Dans la même optique, Alexis Gisaro a manifesté l'intérêt d'un travail en commun entre les ministres de l'Urbanisme et Habitat, Affaires foncières ainsi qu'ITP pour trouver des mesures idoines. A l'en croire, la ville et la police doivent travailler en synergie pour démolir ces maisons. « Car, nul n'est au-dessus de la loi », a-t-il tranché. Précisons qu'au quartier Camp Luka, les travaux de construction du pont Lubudi s'accélèrent. Aussi, la construction de la chaussée est en cours pour faciliter la connectivité entre la commune de Ngaliema et celle de Bumbu.

Blandine Lusimana

AGRESSION M23

L'OEACP solidaire à la RDC

A travers son secrétaire général reçu par le Premier ministre Jean-Michel Sama Lukonde, l'OEACP exprime sa solidarité à la RDC et encourage le gouvernement dans ses efforts pour la paix et la sécurité sur l'ensemble du territoire national.

En séjour de travail à Kinshasa, le secrétaire général de l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (OEACP), Georges Rebelo Pinto Chikoti, a été reçu, le 19 avril, à la Primature par le Premier ministre Jean-Michel Sama Lukonde. Conduit auprès du chef du gouvernement par le vice-Premier ministre, ministre des Affaires étrangères, Christophe Lutundula Apala, ce haut responsable de l'OEACP était venu exprimer, de vive voix, la solidarité de son Organisation à la République démocratique du Congo (RDC), surtout en cette période où sévissent des atrocités dans l'est du pays, causées par l'agression rwandaise sous couvert des terroristes du M23. Le secrétaire général de l'OEACP a encouragé le gouvernement Sama Lukonde dans ses efforts pour la restauration de la paix et la sécurité sur l'ensemble du territoire national. « Notre soutien à la RDC est d'abord politique. C'est un soutien de solidarité au niveau de l'organisation. La RDC a déjà un ambassadeur qui est très actif au sein du comité des ambassadeurs qui nous informe régulièrement. Donc, je crois que cette solidarité soudée, que nous avons autour de nos problèmes, est importante. Ma présence au Congo, c'est vraiment

pour manifester la solidarité et encourager tous les efforts que le gouvernement mène déjà pour la paix en République démocratique du Congo », a dit à la presse Georges Rebelo Pinto Chikoti.

Le haut responsable de l'OEACP a, par ailleurs, félicité le Premier ministre Jean-Michel Sama Lukonde pour la manière dont il conduit les affaires de l'État au sein de son gouvernement. « Je voudrais remercier monsieur le Premier ministre de nous avoir reçu. Au cours de cette rencontre, nous avons eu la possibilité de le féliciter parce que depuis qu'il est Premier ministre du gouvernement de la République démocratique du Congo, on n'est jamais venu ici. Nous l'avons aussi félicité sur la façon dont il dirige le gouvernement. Vous savez que la RDC est un membre important au sein de l'OEACP, l'Organisation que je dirige. Et donc, nous suivons très attentivement toute la réalité politique que la République démocratique du Congo traverse. Dans ma mission, il était important, à la fois, de féliciter les initiatives de son Excellence Monsieur le Premier ministre du gouvernement. En particulier, en ce qui concerne la consolidation de la paix en RDC. Je crois que quand un membre de



Le Premier ministre Sama Lukonde entouré du secrétaire général de l'OEACP et le ministre des Affaires étrangères Lutundula

l'OEACP a des problèmes, qu'il est malade, ça touche tous les membres. Et donc pour nous, c'était très important de manifester notre solidarité auprès du gouvernement de la République démocratique du Congo », a souligné le Secrétaire général de l'OEACP. Signalons qu'au cours de ces entretiens, le Premier ministre Jean-Michel Sama Lukonde a été informé de l'accord de partenariat entre l'OEACP et l'Union européenne (UE), négocié depuis 2018 mais qui n'est

pas encore signé. « L'accord de partenariat en négociation avec l'UE est très important pour l'ensemble de nos pays. Il renforce d'une part la relation de coopération et de partenariat que nous avons avec l'UE. Mais il permet également de pouvoir rentrer dans la nouvelle ère de cet accord. Donc, nous avons donné toutes ces informations à son Excellence Monsieur le Premier ministre. Ça nous fait énormément honneur d'être ici en RDC en ce moment particulier où il y a

des progrès à la fois sur la paix à l'intérieur de la RDC. Il y a des progrès importants », a renchéri le secrétaire général de l'OEACP.

Le Premier ministre s'est montré très réceptif vis-à-vis de son interlocuteur qu'il a encouragé de continuer sur la voie de conclure cet accord avec l'UE. Il l'a également remercié pour la sensibilité que l'OEACP a par rapport aux problèmes que la RDC traverse en termes de paix et de solidarité.

Martin Engimo

7 ANS DE LA DISPARITION DE PAPA WEMBA

Nkento Bakaji et Bana Viva en concerts

En marge des festivités organisées à Matonge, les deux orchestres ont choisi d'honorer la mémoire du chef coutumier du village Molokai les 23 et 29 avril.

A la différence des concerts populaires organisés en plein Matonge, les prestations de Nkento Bakaji et Bana Viva sont sélectes. En effet, quoique l'orchestre 100% féminin ne le dise pas, il est clair que sa production du 23 avril veille de l'anniversaire de la tragique mort de Papa Wemba, est destiné à un public haut de gamme. Déjà le cadre, le Fleuve Congo Hôtel by Blazon, situé dans le quartier des ambassades et des affaires, l'un des plus huppés de la ville, un cinq étoiles en dit long sur le genre de public attendu. Et, pour sa part, Bana Viva, le tout nouvel orchestre constitué de dissidents de Viva la Musica, a indiqué sur son affiche que la soirée au restaurant Poulet chaud est VIP. Il est annoncé le 29 avril de 21h00 à l'aube. Gombe et Matonge, des quartiers que tout oppose, vont abriter des soirées en hommage à Papa Wemba, il y aura donc de quoi servir tout genre de public. Même si, faut

l'avouer, l'ambiance particulière des concerts organisés en cité avec en prime les « affrontements » des sapeurs qui ici se laissent aller plus qu'ils ne le font dans les cadres chics rajoute son piquant à la sauce. L'atmosphère survoltée qui règne à Matonge rappelle la chaleureuse et conviviale personne qu'était Papa Wemba et qu'il était resté malgré son rang de star mondiale. Et qui plus, il est des rares qui ont su garder de fortes accointances avec leurs amis d'enfance et leur entourage d'autrefois. L'existence du Village Molokai qui, avec sa mort a pris comme un regain d'énergie le prouve à suffisance.

Les Bana Viva, comme leur nom l'indique, sont ces chanteurs sortis du giron de Viva la Musica dont ils ne cessent de se considérer fils. Bendoson, Apocalypse, Pompon Miyake, Pathy Patcheco et Anthony Sampaio seront donc clairement dans leur élément à l'occasion de leur prochain

concert. Savoir ici que ce groupe dont la sortie ne date même pas d'un an, elle a eu lieu le 20 Août 2022, à l'espace Planète J a été créé dans l'objectif de pérenniser l'œuvre de leur « père », Papa Wemba. N'en déplaise à Amazone, la veuve de la star qui ne voit pas d'un bon œil ce collectif qu'elle croit s'être constitué dans le but de se servir du nom de son défunt époux comme fonds de commerce. L'on se souvient d'ailleurs qu'elle l'avait sommé de renoncer à l'utilisation du nom Viva et de se garder d'interpréter l'icône de la rumba sous peine de poursuites judiciaires. Ce à quoi les Bana Viva n'ont pas rétorqué sinon qu'ils ont juste fait la sourde oreille. Depuis la sortie officielle donc, ils ont enchaîné des concerts avant celui qu'ils vont livrer en commémoration du septième anniversaire du Foridole, dont ils ont choisi d'honorer pieusement la mémoire une fois de plus.

Nioni Masela

Restaurant **Poulet Chaud**
Chez Cathy HOD V.I.P

Présente

BANA VIVA
EN CONCERT

A l'Occasion de la disparition de **PAPA WEMBA**

PAF 20\$
Samedi 29 Avril 2023
de 21 heures à l'aube

STELLA OUMBO APOCALYPSE GUY BADJO POMPON MIYAKE LONDON KAPANGALA

Sur l'avenue de la paix dans la commune de la Gombe, Réf : Derrière AL DAR
VOS RESERVATIONS AU +243 81 81 39 189

Avec les soutiens de: MIRAK mjjnit PAF Poulet Chaud Heineken

SUSPENSION DE LA TVA

Un mécanisme loin d'être la panacée en matière de relance économique

Le gouvernement a prorogé la période d'exemption jusqu'au 31 décembre 2023. La mesure annoncée le 15 avril intervient dans un contexte de flambée généralisée des prix à Kinshasa et même en provinces. En effet, le 18 avril, la Primature a reçu le Caucus des députés nationaux élus du Haut-Katanga pour apporter des réponses claires sur la stratégie de son gouvernement contre l'envolée des prix dans la première économie rd-congolaise. Après plus d'une année de recours à ce mécanisme, plusieurs analystes s'interrogent aujourd'hui sur son efficacité.

Officiellement, la mesure de suspension de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) vise à contenir la flambée des prix des produits de première nécessité dans les proportions supportables et préserver le pouvoir d'achat dans un contexte de détérioration de la monnaie nationale. Entre janvier et mars 2023, le segment parallèle du franc congolais s'est dépréciée d'environ 15 % par rapport au dollar américains. Tout naturellement, il y a eu une inci-

l'économie nationale. Plusieurs statistiques crédibles ont annoncé le doublement, voire le triplement des prix des produits de première nécessité sur le marché. Même dans le Haut-Katanga, la première économie du pays en terme de contribution aux recettes publiques, le Caucus des députés nationaux élus ont échangé avec le premier ministre, Jean-Michel Sama Lukonde, sur la question de la flambée des prix des den-

rées alimentaires de réponses rassurantes. En ce qui concerne la flambée des prix, des solutions vont être trouvées », a relevé son président, l'honorable John Banza.

Tout le monde espère des résultats au plus vite pour éviter les remous sociaux à la veille des élections générales. Une année après la suspension de la TVA sur certains produits (environ une trentaine) par des décrets de la Primature datant d'octobre 2022 pour couvrir la période allant du 15 avril 2022 au 15 avril 2023, beaucoup d'analystes tirent aujourd'hui un bilan mitigé. Pour la petite histoire, le gouvernement central a décidé de suspendre la TVA pour préserver le bien-être de la population dans un contexte difficile marqué par la guerre en Ukraine et la covid-19, qui ont contribué à augmenter les prix des produits de base à travers le monde. La mesure a concerné les produits de première nécessi-

té ainsi que certains biens dans les domaines de la cimenterie et de l'immobilier. En outre, elle est arrivée au moment où le Fonds monétaire international s'est inquiété ouvertement d'une fin d'année 2022 difficile pour la RDC, avec une inflation en hausse.

Après une année d'application de la mesure de suspension de la TVA, il a fallu prendre une décision rapide pour rassurer le secteur privé. « Si rien n'est fait à partir du 16 avril 2023, les opérateurs économiques seront dans l'obligation de réintégrer la TVA dans le prix de vente », a mis en garde la Fédération des entreprises du Congo. Cette dernière a invité le gouvernement central à proroger la mesure de suspension de la TVA en date du 23 mars 2023. Les effets de la mesure semblent plutôt intéressants dans certains secteurs de la vie économique.

Par exemple, les cimentiers ont vu revenir la demande : « Le projet des 145 territoires exige environ trois millions de tonnes de ciment, soit la capacité de production annuelle de toutes les cimenteries », a expliqué le ministre des Finances, Nicolas Kazadi. Même si les effets sont intéressants, du moins dans certains domaines, il faut convenir avec l'argentier national que le mal reste profond : « Nous ne travaillons pas assez, nous importons 80 % de ce que nous consommons. Dès que les données changent à l'extérieur, on a l'impact sur nous ». Par ailleurs, le pays perd plus qu'il ne gagne. Selon l'Inspection générale des finances, il existe environ 1300 exonérations injustifiées qui font perdre au pays plus de 5 milliards de dollars américains par an. Le débat sur la TVA promet de se poursuivre.

Laurent Essolomwa

« Nous ne travaillons pas assez, nous importons 80 % de ce que nous consommons. Dès que les données changent à l'extérieur, on a l'impact sur nous »

dence directe sur le panier de la ménagère au regard du caractère extraverti de

mière nécessité au niveau local. « Nous avons eu des réponses claires et des ré-

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES **PEINTURES**

CÉRAMIQUES **MUSIQUE**

L'art dans sa **Généralité,** de la **Tradition** à la **Modernité**

Musée du Bassin du Congo
galerie CONGO

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso Immeuble les manguiers (M'pila) dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

CHAN 2024

Vers une organisation conjointe entre la RDC et le Congo Brazzaville

Prospection d'une étude pour l'organisation commune entre les Congo de la phase finale du Championnat d'Afrique des nations (Chan), c'est l'une des retombées de la récente mission du nouveau ministre des Sports et Loisirs Kabulo Mwana Kabulo au Caire en Egypte.

L'organisation commune de la phase finale du Chan figure dans l'agenda du nouveau ministre des Sports et Loisirs, Claude François Kabulo Mwana Kabulo. « Il était important de prendre attache avec la CAF, qui a la charge du football africain », a-t-il confié. Et au cours de cette récente mission au Caire en Egypte, l'ancien journaliste sportif et directeur du service des sports à la Radiotélévision nationale congolaise (RTNC) et promu ministre dans le gouvernement Sama Lukonde 2 a devisé avec le secrétaire général de la Confédération africaine de football (CAF), le Congolais de Kinshasa Véron Mosengo Omba.

Les deux personnalités se sont entretenus le 11 avril au siège de la CAF dans la capitale égyptienne. Et la possibilité d'une organisation conjointe de la phase finale du Chan 2024 a fait partie des sujets importants



Le secrétaire général de la CAF Véron Mosengo Omba et le ministre Claude François Kabulo Mwana Kabulo

abordés au cours de ce tête-à-tête. Et quelques heures plus tard, le site officiel de la CAF a publié un article d'une étude en prospection sur la faisabilité d'une organisation conjointe du Chan par le Congo Kinshasa

et le Congo Brazzaville, deux pays ayant les capitales les plus rapprochées du monde. Cependant, la tenue conjointe d'une compétition d'envergure du Chan comporte des critères de fiabilité d'ordre infrastruc-

turel. On parle ici des stades, des hôtels, etc. afin de réserver un accueil digne aux délégations des pays participants au tournoi continental et d'autres invités. Au jour d'aujourd'hui par exemple, la République dé-

mocratique du Congo (RDC) ne dispose que d'un stade, du reste privé, homologué par la CAF pour des rencontres internationales officielles. Le gouvernement a donc, dans un premier temps, l'obligation de résoudre la question des infrastructures sportives, particulièrement la construction des stades.

En six participations sur sept éditions de cette compétition de la CAF réservée aux sélections nationales d'Afrique composées des joueurs évoluant dans leurs championnats locaux respectifs, la RDC a remporté deux titres. Les Léopards locaux conduits par le sélectionneur Santos Mutubile Die-la s'étaient adjugé la première édition du Chan 2009 en Côte d'Ivoire. En 2016 au Rwanda, les Léopards A' ont récidivé conduits par le sélectionneur Florent Ibenge.

Martin Enyimo

FOOTBALL

Annnonce de la poursuite du championnat national

A l'arrêt depuis quatre mois, le championnat national de football pourrait reprendre. L'association des dirigeants des clubs mènent des démarches auprès du nouveau ministre des Sports, de la Fécofa et de la Linafoot pour ce faire. Mais cette reprise s'avère assez bien complexe.

La reprise, ou plutôt la poursuite de la 28e édition championnat national de football -Ligue 1-, ainsi que celui de la Lignes 2 figurent parmi les défis du nouveau ministre des Sports, Claude François Kabulo Mwana Kabulo. La saison est à l'arrêt depuis décembre 2022 à cause des difficultés d'ordre financier et logistique. Et depuis peu, des réunions et des rencontres se multiplient pour une solution concertée de reprise. A l'issue d'un conciliabule entre le ministre des Sports et l'Association des dirigeants des clubs de football du Congo (Adfco), ceux derniers ont fait une déclaration à la presse. « Les clubs engagés aux championnats de la Ligue nationale de football (L1 et L2) se disent prêts à reprendre à partir du 5 mai 2023. Après cette date, ils vont carrément libérer les joueurs et attendre la saison prochaine », ont-ils dit. C'est clairement un ultimatum que les membres de l'Adfco, après



Les dirigeants des clubs de football engagés en Lignes 1 et 2 en RDC

avoir considéré les coûts et dépenses investies pour ne rien gagner en retour en soutien à leurs clubs. Présidée par Lambert Osango de l'AC Rangers de Kinshasa, l'Adfco exigé depuis un bon bout de temps la publication du nouveau calendrier, poursuivant ses démarches auprès de la commission de gestion de la Ligue nationale de football (Linafoot) et au comité exécutif de la Fédération congolaise de football association.

200 mille USD des Léopards locaux
Mais la reprise effective du championnat demeure compliquée et complexe, souffle-t-on. Il faudrait certains préalables. L'on apprend que la Fécofa aurait choisi l'option de financer la poursuite du championnat avec les 200 mille dollars américains de prime des Léopards locaux obtenus après leur participation à la 7e édition du Championnat d'Afrique des nations (Chan) en Algérie en jan-

vier et février dernier. Les poulains du sélectionneur Otis Ngoma avaient été éliminés en phase de groupe après deux matchs nuls et une défaite. Et la prime offerte par la Confédération africaine de football ne leur a jamais été versé jusqu'à ce jour. « C'est très injuste que l'on prenne la prime des Léopards A' pour financer le championnat national, sachant que jusqu'à ce jour, ils n'ont jamais perçu la prime du match aller et retour

contre les Congo Brazzaville, ni celle de qualification pour le Chan, et encore moins les primes 200 mille dollars de participation au Chan. Et le staff technique des Léopards n'est pas rémunéré depuis mai 2022 », a déploré un analyste sportif à ce sujet.

Alors qu'on ne pense même à remettre les primes de participation aux Léopards A', les Diables Rouges A' du Congo Brazzaville de l'autre côté du fleuve ont pour leur part bien perçu leurs primes. La Fédération congolaise de football (Fécofoot) a remis à chaque joueur 1 million de francs congolais, et une enveloppe consistant aux membres du staff technique, fait-on savoir, sur les 200 mille dollars (119.536.000 francs CFA) de prime de participation au Chan. L'on reste donc dans l'expectative de la reprise-poursuite de la 28e édition du championnat de la Ligue nationale de football.

M.E.

AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE

Insécurité alimentaire et malnutrition à leur niveau le plus élevé en dix ans

L'insécurité alimentaire aiguë est en passe d'atteindre son niveau le plus élevé depuis dix ans en Afrique de l'Ouest et du centre, d'ici à juin, avec une expansion inquiétante de l'insécurité alimentaire dans les pays côtiers et des niveaux catastrophiques de faim dans les zones touchées par les conflits au Burkina Faso et au Mali où l'aide humanitaire est gravement entravée par l'insécurité, avertit une nouvelle étude publiée le 18 avril par les Nations unies.

« Pour la première fois au Sahel, 45 000 personnes connaîtront des niveaux de faim catastrophiques (phase 5) - à un pas de la famine - dont 42 000 au Burkina Faso et 2 500 au Mali », signale l'analyse de la sécurité alimentaire du Cadre harmonisé de mars 2023, expliquant que « les effets combinés des conflits, des chocs climatiques, de la covid-19 et des prix élevés des denrées alimentaires continuent d'aggraver la faim et la malnutrition dans la région ».

Le nombre de personnes n'ayant pas un accès régulier à des aliments sains et nutritifs devrait atteindre 48 millions pendant la période de soudure de juin à août 2023, soit un quadruplement au cours des cinq dernières années. Les résultats confirment également une tendance à long terme vers une expansion géographique de l'insécurité alimentaire dans la région. « L'aggravation de la situation de la sécurité alimentaire et de la nutrition en Afrique de l'Ouest est tout simplement déchirante », a déclaré le directeur régional du Programme alimentaire mondial pour l'Afrique de l'Ouest, Chris Nikoi.

La situation nutritionnelle déjà



« L'aggravation de la situation de la sécurité alimentaire et de la nutrition en Afrique de l'Ouest est tout simplement déchirante »

difficile des communautés de la région se dégrade également : 16,5 millions d'enfants de moins de 5 ans seront confrontés à la malnutrition aiguë en 2023, dont 4,8 millions d'enfants souffriront de la forme sévère débilite. Il s'agit d'une augmentation de 83% de la malnutrition aiguë globale par rapport à la moyenne de la période 2015-2022. Outre

le caractère inabordable d'un régime alimentaire diversifié, nutritif et sain, les conflits et les déplacements de population sont l'un des principaux moteurs de l'aggravation de la situation, entraînant une réduction de l'accès aux services sociaux essentiels (santé, nutrition, eau, assainissement et hygiène, protection sociale) et affectant négativement les

pratiques de soins. Entre 2019 et 2023, les incidents de sécurité ont augmenté de 79% dans la région, provoquant des déplacements massifs de population et perturbant l'accès aux terres agricoles et au fourrage.

« La détérioration continue de la situation alimentaire et nutritionnelle en Afrique de l'Ouest et au Sahel est

inacceptable ; malgré l'augmentation de la production céréalière, l'accès à la nourriture pour la majeure partie de la population reste difficile en raison du fonctionnement perturbé des marchés dû à l'insécurité civile et aux prix élevés des denrées alimentaires », a affirmé, pour sa part, le coordonnateur sous-régional de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture pour l'Afrique de l'Ouest, Robert Guei, appelant à s'attaquer aux causes profondes de cette crise de manière concertée et immédiate. « La crise alimentaire et nutritionnelle a un impact multisectoriel sur les conditions de vie de la population affectée dans la région, dans les zones déjà en crise humanitaire et dans tous les pays d'Afrique de l'Ouest et centrale. Cela nécessite le déploiement collectif d'approches multisectorielles ayant pour base les besoins exprimés par la population en plaçant celle d'Afrique de l'Ouest et du centre au cœur », a ajouté Charles Bernimolin, chef du bureau régional de la coordination des affaires humanitaires pour l'Afrique de l'Ouest et du centre.

Noël Ndong

MEURTRES DE NEUF CHINOIS EN CENTRAFRIQUE

La justice désigne les coupables

Le ministère centrafricain de la Justice a rendu publiques, le 19 avril, les conclusions de l'enquête sur les meurtres d'un groupe de Chinois tués en mars dernier.

L'enquête sur les meurtres en mars dernier de neuf citoyens chinois a confirmé qu'ils avaient

été tués par des membres de la Coalition antigouvernementale patriote pour le changement



(CPC), a déclaré le ministre de la Justice, des Droits humains et de la Bonne gouvernance, Arnaud Djoubaye Abazene.

Le garde des Sceaux a précisé qu'il avait reçu le rapport de la commission d'enquête. Dans son discours, Arnaud Djoubaye Abazene a qualifié la Chine de « pays frère », soulignant d'« excellentes relations bilatérales gagnant-gagnant » entre Bangui et Pékin. Il a, par ailleurs, remercié la Russie qui a réussi à « neutraliser certains auteurs, saisir des pièces à conviction et mettre en débandade les résidus de ces crimi-

nels ».

Pointée du doigt par le gouvernement centrafricain peu après ces meurtres, la CPC a nié toute implication dans cette affaire.

Rappelons que l'attaque contre les ressortissants chinois a été perpétrée par des hommes armés dans une mine d'or de la société minière chinoise Gold coast group, au Sud de la République centrafricaine. Elle a fait réagir jusqu'au sommet de l'État chinois. Le président Xi Jinping a appelé à punir « strictement » les auteurs de l'attaque et « conformément » à la loi.

Yvette Reine Nzaba

REVENDEICATIONS SOCIALES

Des conseillers départementaux plaident pour l'amélioration de leur statut

Un collectif des conseillers départementaux et municipaux, conduit par son président, Placide Opina Péa, a plaidé le 19 avril, à Brazzaville, auprès du bureau du Sénat pour l'amélioration de leur statut.

Le collectif a rappelé qu'il y a aujourd'hui vingt ans qu'était votée la loi 7-2003 du 6 février 2003 portant organisation et fonctionnement des collectivités locales. Cette loi, a-t-il signifié, présente des injustices car comment comprendre qu'un député suppléant non siégeant à l'hémicycle arrive à percevoir un traitement mensuel de 450 000 FCFA par mois alors qu'un conseiller siégeant n'en a pas. Comment les sénateurs qui sont élus par les conseillers ont un traitement et un véhicule à la fin de leur mandat alors que les conseillers n'en ont pas.

Face à cette injustice, le collectif des conseillers départementaux et municipaux a sollicité la révision de cette loi avant de proposer au gouvernement que leur soit alloué un traitement mensuel de deux millions cinq cent mille francs FCFA inscrit au budget de



Les membres du collectif et le bureau du Sénat en pleine séance de travail/Adiac

l'Etat 2024.

Il a pour cela exhorté le Sénat à prendre à cœur ce dossier. « *Le collectif veut avoir une garantie ou encore une assurance de votre part sur le dossier ou les statuts des conseillers municipaux et départementaux* », a-t-il indiqué.

Répondant à ce collectif, le président du Sénat, Pierre

Ngolo, a pris acte des doléances posées avant d'inviter les uns et les autres à être méthodiques. « *La question de nos jours, c'est comment améliorer les conditions des conseillers. C'est notre préoccupation permanente et même à la dernière séance des questions orales avec débat au gouvernement, c'était*

un des points sur lequel était focalisé le débat », a-t-il déclaré, invitant le collectif à se procurer la synthèse de cette séance des questions orales avec débat au gouvernement. Pierre Ngolo a, à cet effet, appelé les uns et les autres à faire montre de responsabilité parce que, a-t-il renchéri, ce sont des questions qui engagent la

République et qu'il faut traiter avec méthode. « *La question des conseils, le statut du conseiller, nous en sommes informés. Nous sommes l'émanation du Conseil et avons la responsabilité de vous représenter et de vous défendre. Mais sachons mener les actions* », a conclu le président du Sénat.

Jean Jacques Koubemba

PAIX DANS LE POOL

L'ARDSP réitère son soutien

L'Association pour la reconstruction et le développement social du Pool (ARDSP) que préside Didier Clotaire Boutsindi a initié depuis quelques jours une série de messes de remerciement dans les treize districts du département, en reconnaissance des efforts du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, pour le rétablissement de la paix dans cette partie du pays.

Première étape de cette initiative, le district de Goma-Tsé-Tsé où l'ARDSP a organisé le 16 avril dernier une messe à la paroisse Saint Pierre-Julien-Eymard. « *Nous, populations du Pool, en général, et du district de Goma Tsé-Tsé, en particulier, sommes rassemblées en ces lieux... pour remercier du fond de notre cœur monsieur le président de la République pour les efforts qu'il a consentis dans le rétablissement de la paix définitive voulue par l'ensemble des*



Didier Clotaire Boutsindi/DR

treize districts du département du Pool », a déclaré Didier Clotaire Boutsindi. Selon lui, les habitants du Pool sont heureux de vivre en paix depuis la signature des accords de cessez-le-feu et de cessation des hostilités, le 23 décembre 2017 à Kinkala. « *Nous devons donc sauvegarder cette paix chèrement acquise. Car, la paix permet la création des entreprises qui donnent des emplois aux jeunes ; elle permet à nos parents d'aller aux champs et aux enfants d'aller à*

l'école en toute sécurité... », a fait savoir le président de l'ARDSP.

Après le district de Goma Tsé-Tsé, l'ARDSP se rendra à Kinkala, chef-lieu du département pour faire passer le même message, à quelques jours du lancement officiel du programme Désarmement, démobilisation et réintégration (DDR) dans le Pool. « *Notre vœu est que le lancement du DDR puisse mettre un terme aux conflits armés récurrents dans le Pool* », a-t-il conclu.

Parfait Wilfried Douniama

CONSOMMATION

Les boulangers interpellés sur les mauvaises conditions de vente du pain

Les brouettes, les motocycles et même les véhicules de transport en commun sont utilisés pour la livraison du pain aux consommateurs. Ces conditions peu hygiéniques préoccupent les autorités du commerce intérieur, qui ont rappelé à l'ordre le 20 avril les boulangers de Brazzaville.

La population se plaint des mauvaises conditions dans lesquelles le pain est transporté et commercialisé. Cet aliment de base des Congolais est vendu généralement à l'air libre, exposé à la poussière et aux microbes, dans les différents marchés de la place, aux abords de trottoirs, dans les rues et avenues des quartiers. Pourtant, les conditions de fabrication, de transport et vente de cet aliment de base des Congolais sont encadrées par les lois et règlements.

Une note circulaire du ministre d'État, ministre du Commerce, des Approvisionnements et de la Consommation, Claude Alphonse Nsilou, datée du 24 novembre, précise clairement que

la distribution du pain s'effectue entre le boulanger et le consommateur en vente directe ou par l'entremise d'un seul intermédiaire-revendeur, le cas-échéant, qui bénéficiera de la ristourne de 10%. Celle-ci interdit tout recours à d'autres intermédiaires supplémentaires dans le circuit de distribution du pain.

D'après le directeur général du

commerce intérieur, Martin Moubari, la rencontre avec les boulangers a pour but de les rappeler à l'ordre sur le respect de la réglementation en vigueur. Il s'agit de permettre à la population de consommer un produit propre, fabriqué et conservé dans des conditions requises d'hygiène, ainsi que d'éradiquer les maladies liées à la mauvaise hygiène

des produits de consommation. L'utilisation des moyens inappropriés pour le transport du pain est strictement interdite et expose les auteurs à des sanctions lourdes. « Les boulangers qui ne respectent pas les mesures seront frappés par les textes en vigueur, y compris la fermeture de la boulangerie. C'est pourquoi, j'invite les

boulangers à se conformer à la loi, pour éviter les sanctions et la faillite. Ils doivent protéger leurs activités et investissements », a lancé le directeur général du commerce intérieur, Martin Moubari.

Tout comme Diallo Mamadou et Ahmed El Hachang, les tenanciers des boulangeries présents à la rencontre ont demandé aux autorités de mieux préciser les moyens appropriés au transport du pain. Bruno Satou, gérant d'une boulangerie dans l'arrondissement 6, Talangaï, a plaidé pour le renforcement de la réglementation de la filière et la création d'un ordre des boulangers du Congo.

Fiacre Kombo

« Les boulangers qui ne respectent pas les mesures seront frappés par les textes en vigueur, y compris la fermeture de la boulangerie. C'est pourquoi, j'invite les boulangers à se conformer à la loi, pour éviter les sanctions et la faillite. Ils doivent protéger leurs activités et investissements »

MINES SOLIDES

Le Congo bientôt doté d'une base de données géolocalisées

Brazzaville abrite, depuis le 12 avril, la deuxième édition du programme PanafGeo. Dix-huit cadres des mines venus de neuf pays d'Afrique francophone se forment à la gestion de l'information géoscientifique, une étape essentielle qui va permettre à ces pays de constituer une base de données minières fiables.



Des participants en pleine formation/Adiac

Le PanafGeo 2, organisé avec l'appui de plusieurs partenaires techniques et financiers et du Bureau de recherches géologiques et minières de France, se poursuit sans heurts. A trois jours de la fin de la formation, le ministre d'État, ministre des Industries minières et de la Géologie, Pierre Oba, faisant le bilan à mi-parcours de la session, s'est dit satisfait de la qualité des enseignements qui y sont dispensés.

« A quelques jours de la fin de formation, j'ai assisté à un cours très intéressant sur l'information géoscientifique. Un enseignement de très haut niveau à l'issue duquel nos cadres africains vont acquérir une nouvelle expertise en matière de gestion des mines leur permettant d'élargir leurs connaissances et de bien gérer le secteur dans leurs pays respectifs », a souligné le ministre d'État, Pierre Oba.

En une semaine, selon le formateur, Marc Urvois, deux grandes thématiques y ont été dé-

veloppées par des experts miniers, dont celle portant sur la capitalisation des données sur les ressources du sous-sol. A la lumière de ce thème, les participants ont appris la manière de concevoir la base des données des informations minières, secteur par secteur, mais aussi la manière de les diffuser.

Pour le Congo, cette formation vient à point nommé car elle lui permettra de se doter dorénavant d'une base de données fiables, dans laquelle seront cochés les différents produits miniers que regorge le sous-sol, les zones où ils sont localisés ainsi que leur quantité.

Le PanafGeo 2 va se clôturer ce 21 avril. A l'occasion, des attestations de fin de formation seront remises aux participants venus, entre autres, de la République démocratique du Congo, de la Côte d'Ivoire, du Burkina Faso, du Cameroun et des Comores.

Firmin Oyé

NIARI

Une rencontre économique sectorielle tenue à Dolisie

Le Conseil national de concertation a organisé, du 17 au 19 avril, à Dolisie, un dialogue économique sectoriel regroupant le secteur privé et les administrations publiques en vue de préparer la prochaine session inaugurale de Brazzaville.

« Notre médiation consiste à favoriser le dialogue entre le secteur privé et les administrations des affaires publiques afin d'avoir un environnement des affaires sain », a déclaré Guy Gervais Bouanga, secrétaire permanent du Conseil national de concertation. « Dans le cadre de la préparation de la session inaugurale de ce Conseil qui aura lieu dans les jours suivant sous le patronage du Premier ministre, nous avons mis en place dix-sept comités techniques qui travaillent pour préparer un mémorandum que nous présenterons lors de la session inaugurale », a-t-il fait savoir, ajoutant « A l'actif de cela, nous avons voulu organiser ce qui est prévu dans les termes de référence, un dialogue économique sectoriel dans les départements ».

Lors de ce dialogue, les acteurs ont remis leurs doléances pour être transcrites fidèlement dans le mémorandum en sus de ce qui se fait à Brazzaville.

Le bon climat des affaires se heurte à de nombreuses difficultés dans les administrations publiques telles que la non souscription des actes administratifs, l'usage des mêmes documents par plusieurs commerçants, refus de se formaliser, l'existence des pesanteurs sociales, trop de taxes sans guichet unique, le chevauchement sur le terrain de plusieurs structures administratives, l'existence des conflits de compétence et les nouvelles lois sans textes d'application.

Par ailleurs, le secteur privé dont le secrétaire général de la Chambre de commerce est porte-parole jette l'anathème sur le pouvoir public car les antivaleurs impactent le bon climat des affaires comme les abus de pouvoir, le cumul de taxes et la verbalisation non justifiée par des agents de l'ordre des opérateurs économiques.

Ce dialogue économique nécessite la contribution de chacun pour avoir un document commun qui favorise le bon climat des affaires. Pour mieux l'exploiter, le respect de la loi est la condition sine qua non, a conclu Wilshon Yannick Tati, directeur de cabinet, représentant le préfet du Niari, Frederick Baron Bouzock.

Max Ferhynel Poudi

RÉPRESSION DU BANDITISME

La population se fait justice

Plus les cas de délinquance se multiplient à Brazzaville, plus la population décide de se faire justice. En début de soirée du 19 avril à Nkombo, dans le neuvième arrondissement de la capitale, Djiri, la population a mis la main sur deux présumés «bébés noirs». Sans autre forme de procès, ils ont été ligotés et brûlés vifs, devant une foule dans laquelle certaines de leurs victimes se sont reconnues.

Selon des sources concordantes, les deux «bébés noirs» à moto ont emporté le sac d'une dame. Ils ont voulu rééditer l'acte sur une seconde victime mais les choses n'ont pas marché comme ils le souhaitent. Un taximan qui a suivi leurs mouvements les a renversés et la population s'en est chargée du reste.

Le fait n'est pas nouveau puisque dans la matinée du 4 mars dernier, à Kintélé, à la cite dite des "Mille logements", la population a arrêté deux présumés voleurs qui ont été brûlés. En décembre dernier, la même chose s'était produite près du Marché Total, à Bacongo. Trois présumés braqueurs y ont été ligotés, lapidés, brûlés vifs. La population, qui décide de se faire justice, fustige le fait que certains bandits arrêtés sont relâchés sans que la procédure judiciaire n'arrive à terme. Les pouvoirs publics devraient donc prendre davantage d'initiatives pour résoudre l'épineux problème de délinquance qui menace dangereusement la quiétude des citoyens brazzavillois.

Rominique Makaya

CULTURE DE PAIX

Le Mojecra en campagne contre les violences en milieu scolaire

Le Mouvement des jeunes congolais pour la réflexion et l'analyse (Mojecra), une organisation non gouvernementale, a échangé, 18 avril à Brazzaville, avec les élèves et le personnel du lycée Nganga-Edouard sur la culture de paix et le vivre-ensemble, dans le cadre de la lutte contre les violences en milieu scolaire.



Des élèves du lycée Nganga-Edouard suivant l'orateur du Mojecra/Adiac

Les échanges interactifs ont porté sur la notion de la paix, la culture de paix, le vivre ensemble comme expression de la culture de paix, la préservation et la consolidation de la paix, la promotion de la culture de paix, les facteurs qui menacent la paix et le vivre-ensemble, les caractéristiques de la culture de paix, les valeurs et principes du vivre-ensemble à observer.

Étayant ces concepts, l'orateur principal, Daniel Oba, a fait savoir aux élèves et au personnel du lycée Nganga-Edouard que la paix est principalement une donnée sine qua non au développement économique et tout ce qui en découle : culture, éducation, dynamisme. Elle est le cœur d'une économie car sans la paix, il ne peut exister une économie prospère.

« La culture d'éducation à la paix commence dès le bas âge à la maison. La paix comme un état de quiétude, de sérénité, de tranquillité, de non-violence. Un climat de non-violence s'apprend, se conso-

lide et doit être préservé. La culture de paix intègre nos mœurs, nos attitudes et comportements, elle exige les changements de mode de pensées, de nos attitudes et comportements. La culture de paix est caractérisée par le rejet de la violence, le respect de soi et des autres, le respect de la dignité et de la vie humaine, la promotion de la communication non violente, la promotion des valeurs, normes et principes de la paix et du vivre-ensemble et la résolution pacifique des conflits », a expliqué Daniel Oba. Les valeurs-clés de la culture de paix, a-t-il dit, sont la tolérance, la convivialité, le partage et le respect des droits de chacun. Une culture de la paix s'attache donc à combattre l'exclusion et la dégradation de l'environnement.

Le conférencier s'est aussi étalé sur le concept vivre-ensemble qui, souvent est aussi proche de la culture de paix. En effet, le vivre-ensemble en paix, c'est accepter les différences, être

à l'écoute, faire preuve d'estime, de respect et de reconnaissance envers autrui et vivre dans un esprit de paix et d'harmonie.

« Le vivre-ensemble qui est l'expression de la culture de paix, est soutenu par des valeurs, normes et principes que nous devons observer et respecter comme », a-t-il soutenu.

Pour sa part, le directeur des études du lycée d'enseignement général Nganga-Edouard, Bienvenu Milandou Bassoumba, a assuré la délégation du Mojecra que « les élèves vont intérioriser ces messages de paix, de savoir-vivre car sans ces valeurs, les élèves de seront pas de bons citoyens de demain ».

Précisons que les campagnes de sensibilisation et d'éducation qui ont commencé depuis bientôt une semaine se poursuivent dans plusieurs autres collèges et lycées d'enseignement général de Brazzaville.

Fortuné Ibara

COOPÉRATION CONGO-FRANCE

Une séance de recyclage au profit des conseillers et du personnel du CESE

Une formation des conseillers et du personnel du Conseil économique, social et environnemental (CESE) du Congo s'est ouverte le 19 avril, à Brazzaville, en partenariat avec le Conseil économique, social et environnemental de France. Les participants vont se perfectionner afin qu'ils accomplissent mieux leurs missions.

Du 19 au 21 avril, les conseillers et le personnel du CESE vont échanger sur l'élaboration des avis adressés aux autorités publiques, la production d'un rapport sur l'état de la nation, les pratiques respectives, l'archivage, la visibilité de l'institution et l'organisation des acteurs de la société civile pour une plus grande participation dans le processus de la prise de décision par les pouvoirs publics. Conseiller de l'Etat, les avis du CESE contribuent à valoriser les secteurs économiques et peuvent faciliter la participation du peuple à l'implémentation des politiques publiques.

En France, par exemple, le Conseil a été sollicité par le président de la République pour des avis dans un débat national, notamment sur



Le podium officiel lors du lancement de la formation/Adiac

l'environnement et le développement durable en 2007, la tenue des états généraux de l'alimentation en 2017. En 2023, il lui a été confié l'organisation de la convention citoyenne sur l'amélioration du cadre de la fin de vie.

« Au moment où la reprise économique reste fragile,

le déficit de gouvernance représente un enjeu majeur dans de multiples domaines, notamment ceux du climat et de la démocratie. La République du Congo concentre un certain nombre d'enjeux au plan social, en matière d'éducation, de santé et d'inclusion.

Au plan économique face aux fluctuations des cours des matières premières, particulièrement du pétrole et à la fragilité du climat des affaires, et au plan environnemental de lourdes menaces pesantes sur la conservation de la biodiversité et la préservation des

remarquables écosystèmes du bassin du Congo (...) Pour répondre à ces défis, l'atout majeur des peuples se trouve dans la coopération et la solidarité », a déclaré François Barateau, ambassadeur de France en République du Congo.

Le CESE du Congo a un rôle consultatif et est constitué des représentants de la société civile. Il est une assemblée constitutionnelle à l'instar de l'Assemblée nationale et du Sénat. « Notre rôle est donc consultatif mais doit prendre sa place dans la décision des affaires publiques. Lorsque les propositions sont retenues par le gouvernement, elles font l'objet de prise de lois », a rappelé Emilienne Raoul, présidente du CESE.

F.I.



Fonds des Nations Unies pour la Population
Représentation en République du Congo

AVIS DE CONSULTATION

Intitulé du poste : Consultant (e) Spécialiste en Ressources Humaines

Nombre de postes : 1

Niveau (Grade) : Selon la grille en vigueur du Système des Nations Unies au Congo, Individual Contract SB

Consultation : n° 001

Localité : Brazzaville

Temps plein/partiel : Temps plein

Durée déterminée/temporaire : Temporaire / 4 mois

Date limite de dépôt : 26 avril 2023 à 17 heures

1. Contexte et justification :

L'UNFPA est l'agence directrice de l'ONU pour la réalisation d'un monde où chaque grossesse est désirée, chaque accouchement est sans danger, et le potentiel de chaque jeune est accompli. Le plan stratégique de l'UNFPA (2022-2025) réaffirme la pertinence de l'orientation stratégique actuelle de l'UNFPA et met l'accent sur trois résultats transformateurs : (i) mettre fin aux décès maternels évitables ; (ii) mettre fin aux besoins non satisfaits en matière de planification familiale ; et (iii) mettre fin aux violences basées sur le genre et aux autres pratiques néfastes. Ces résultats reflètent nos engagements stratégiques visant à accélérer les progrès vers la réalisation des objectifs de la CIPD et des ODD au cours de la décennie d'action menant à 2030. Notre plan stratégique appelle les États membres de l'ONU, les organisations et les individus à « mieux avancer », tout en s'attaquant aux impacts négatifs de la pandémie de Covid-19 sur l'accès des femmes et des filles à la santé sexuelle et reproductive et aux droits reproductifs, à récupérer les gains perdus et à réaliser nos objectifs.

Dans un monde où les droits humains fondamentaux sont menacés, le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) a besoin d'un personnel de bonne éthique et de principes, qui incarne les normes et standards internationaux, et qui les défendra avec courage et conviction.

L'UNFPA recherche des candidats qui transforment, inspirent et produisent des résultats durables et à fort impact ; nous avons besoin d'un personnel transparent, exceptionnel dans la gestion des ressources qui leur sont confiées et qui s'engagent à atteindre l'excellence dans les résultats de programme.

Pour renforcer son unité Opérations, la Représentation du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) en République du Congo procède au recrutement d'un(e) consultant(e), Spécialiste en Ressources Humaines.

2. Objectifs de cette consultation :

Sous la supervision générale de la Directrice des opérations, le/la Consultant (e) Spécialiste en Ressources Humaines fournira les services de ressources humaines au Bureau Pays de l'UNFPA au Congo.

Il/elle fournira des services de qualité en matière de ressources humaines aux clients internes et externes par la maîtrise de toute la réglementation, du processus et des procédures appropriées. Il/elle prendra une approche orientée vers le client et axée sur les résultats pour interpréter les règlements, les procédures et les directives dans les services du Représentant Résident, en fournissant un appui et une assistance au Programme et aux projets appuyés par les bureaux-pays et l'UNFPA.

Le (la) Consultant (e) Spécialiste en Ressources Humaines aura pour responsabilités de :

A. Tâches générales

- Gérer le processus de recrutement et de sélection en appliquant les outils et mécanismes des meilleures pratiques en matière de ressources humaines, conseiller et informer le personnel de l'UNFPA sur les différents types de modalités contractuelles, coordonner le processus d'évaluation des performances et donner des conseils sur les questions de performance :

i. Mettre à jour et faire le suivi régulier du planning de recrutement du personnel de l'UNFPA, des consultants individuels, et des stagiaires ;

ii. Mettre à jour et faire le suivi régulier de la base de données des consultants et stagiaires de l'UNFPA ;

iii. Préparer l'émission et le suivi des contrats de consultance et stage pour le bureau (y compris l'enregistrement des réquisitions y relatives) ;

iv. Aider à la surveillance de la conformité et des délais relatifs au cycle de gestion de la performance et des carrières (CPM/PAD) ;

v. Créer un outil de suivi pour surveiller l'expiration des contrats du personnel (compris les consultants et stagiaires).

- Adapter les processus et les procédures, anticiper et gérer les besoins opérationnels des programmes et des projets en termes de personnel et de sous-traitance afin de faciliter la mise en œuvre des activités de l'UNFPA :

vi. Créer un référentiel de toutes les politiques et processus RH, des descriptions de poste (JD) approuvés, des recrutements et des affectations, etc.

vii. Contribuer à l'élaboration de procédures opérationnelles standards (SOP) et de checklists pour les processus de ressources humaines, les recrutements, les consultations, etc.

viii. Assurer le suivi des congés du personnel du bureau et contribuer à la gestion des présences et des congés ;

ix. Travailler en étroite collaboration avec l'assistant administratif pour faciliter l'obtention des visas/permis de travail/UNLP pour le personnel de l'UNFPA ;

x. Mettre à jour les fichiers des Ressources Humaines sur Google Drive dans les dossiers RH y afférents ;

xi. Maintenir des dossiers précis et à jour sur le statut du personnel, de manière confidentielle et sécurisée (système de classement et d'archivage y compris électronique).

- Mettre en œuvre des systèmes et des applications d'entreprise à l'appui de la gestion des ressources humaines, créer des systèmes et des mécanismes pour une gestion efficace des ressources du FNUAP, et conseiller et former le personnel de l'UNFPA :

xii. Assurer la liaison avec l'UNDSS pour les séances d'information sur la sécurité, la délivrance et le renouvellement des cartes UNID ;

xiii. Fournir des conseils au personnel sur tous les aspects liés au RH, aux règles et règlements administratifs du personnel de l'UN/UNFPA ;

xiv. Créer un plan de formation pour tout le personnel et une base de données de formation basée sur les résultats du développement professionnel du personnel dans leur CPM (PAD) individuel ;

xv. Contrôler et suivre les formations obligatoires (PSEA, Anti-Fraude, BSAFE, etc.) pour l'ensemble du personnel et remplir la liste de vérification des certifications ;

- Participer activement aux réunions du groupe de travail des RH inter agences pour veiller à ce que les intérêts de l'UNFPA soient pris en compte dans les activités du système commun relatives aux services RH communs dans le cadre du BOS, aux privilèges et immunités, aux droits et aux enquêtes salariales, etc.

- Effectuer toute autre activité qui peut lui être confiée de temps à autre pour assurer le succès de l'équipe de travail.

B. Livrables

- Rapports mensuels contenant les informations pertinentes en lien avec les attributions en gestion des ressources humaines déclinées ci-dessus au point « A. Tâches générales » ;

- Rapport de fin de consultance synthétisant les résultats obtenus, les gaps observés ainsi que la formulation des recommandations pour l'amélioration des politiques et procédures de gestion des ressources humaines.

3. Qualifications et expériences requises :

Education

- Un diplôme de fin d'études secondaires ou une formation équivalente est exigé. Un diplôme universitaire de premier niveau est souhaitable.

Expérience

- Avoir une expérience professionnelle de 5 ans ou plus dans un poste similaire en ressources humaines au sein d'un gouvernement, d'une organisation de la société civile (OSC), d'une organisation intergouvernementale (OIG) ou d'une ONG ;

- Compétences organisationnelles démontrées, notamment pour travailler dans des délais serrés et avec des priorités concurrentes, capacité à établir des priorités de manière efficace et à organiser son temps.

Connaissances informatiques :

- Avoir une bonne connaissance des logiciels de bureautique (Word, Excel, PowerPoint,) et de gestion de base de données (Access).

- Avoir de l'expérience avec un outil de gestion ERP, plus particulièrement avec le module RH d'un ERP.

Langues

- Excellente connaissance de la langue française (expression orale et écrite) ;

- Bonne connaissance de l'anglais surtout écrit ;

- Connaissance orale des langues nationales (Lingala et Kituba) sera un atout.

4. Compétences corporatives

- Intégrité/Engagement au mandat des Nations Unies en général et de l'UNFPA en particulier ; Culture de développement/renforcement des compétences/formation continue ; Capacités de communication des idées, partage des connaissances, orientation vers les résultats, engagement pour l'excellence, pensée stratégique et analytique ;

- Etre capable de prendre des décisions justes, transparentes et expéditives à la lumière de l'information disponible et faire preuve d'une excellente moralité ;

- Avoir une bonne capacité à travailler en équipe, à communiquer, à dégager les situations des conflits et réorienter les énergies vers des solutions mutuellement constructives ;

- Etre capable de travailler sous pression et à former ses collègues, avoir une capacité pragmatique à innover, à traduire les buts stratégiques de l'UNFPA en plans et en actions.

5.- Dossier de candidature

- Composition :

- Demande non manuscrite adressée à Monsieur le Représentant Résident de l'UNFPA ;

- Curriculum vitae daté de moins d'un (1) mois et formulaire P 11 (à retirer à l'UNFPA) ;

- Copies de diplômes, certificats et attestations de travail (ne pas joindre les originaux) ;

- Référence professionnelle de trois (3) personnes et leurs coordonnées ;

- Vos dossiers doivent être envoyés/déposés à l'UNFPA du lundi au jeudi de 8h00 à 17h00 et le vendredi de 8 h00 à 14 h00 sous pli fermé avec les mentions :

Monsieur le Représentant Résident de l'UNFPA Congo

Rue Crampel (en face de la BDEAC)

Brazzaville – Congo

Candidature au Poste de Consultant Spécialiste en Ressources Humaines

Avertissement :

L'UNFPA n'exige pas de frais de candidature, de traitement de dossier, de formation, d'entretien, d'examen ou d'autres frais en rapport avec le processus de candidature ou de recrutement. Les annonces, lettres ou offres frauduleuses peuvent être apportées à la hotline de fraude de l'UNFPA : <http://www.unfpa.org/help/hotline.cfm>.

Fait à Brazzaville, le 19 avril 2023

Victor A. RAKOTO

Représentant Résident de l'UNFPA au Congo

ANNONCE D'APPEL D'OFFRE D'APPROVISIONNEMENT DES CHAUX

1. Entreprise adjudicatrice: SOCIETE DE RECHERCHE ET D'EXPLOITATION MINIÈRE SOREMI S.A.; adresse: la région minière se situe au M'fouati de la province de Nkayi, au sud de la République du Congo, à la distance de 200km à l'ouest du capital Brazzaville et environ 250km à l'est du port Pointe Noire.
2. Nom du projet: Approvisionnement des chaux pour SOCIETE DE RECHERCHE ET D'EXPLOITATION MINIÈRE SOREMI S.A.
3. Volume du projet: (1) approvisionnement de chaux anhydres de 80-100t par jour, environ $100 \times 330 = 33000t$ par an, dont la teneur en oxyde de calcium ne doit pas être inférieure à 85%. (2) le lieu de fabrication peut être fourni par SOCIETE DE RECHERCHE ET D'EXPLOITATION MINIÈRE SOREMI S.A. ou l'adjudicataire lui-même. (3) règlement mensuel, la durée de cet appel d'offre est de 2 ans à compter de la signature du contrat. (4) Cet appel d'offre est valable pendant 2 ans.
4. Cet appel d'offre arrêtera l'adjudicataire conformément aux lois, règlements, règles et stipulations tels que Lois et règlements de la République du Congo, Lois de l'appel d'offre et de la soumission d'offre de la République Populaire de Chine, Lois du Contrat de la République Populaire de Chine.
5. Contact: Yin Aijun, tél.: 0534 177 19, E-mail: aijun.yin@soremi.net;
6. Condition et qualification de soumissionnaire
 - (1) Le soumissionnaire peut être l'entreprise s'inscrivant à la République du Congo avec registre de commerce qualifié, et aussi l'entreprise étrangère à la qualification de personne morale indépendante qui possèdent des exploits de bonne performance et de capacité de répondre aux exigences de l'appel d'offre. L'entreprise d'adjudicataire doit approvisionner à l'adjudicateur les produits de chaux nécessaires à accomplir la construction du projet en République du Congo dans le délai requis.
 - (2) Le soumissionnaire n'est pas en état de cessation des activités chargée, d'annulation de la qualification de soumission, et des biens saisis, gelés ou en faillite;
 - (3) Le soumissionnaire n'a pas gagné l'offre de manière frauduleuse ni violé gravement un contrat. Aucun problème majeur de qualité et de sécurité du projet n'est survenu
7. Mode du contrat: prix unitaire fixe
8. Mode d'appel d'offre: ce présent projet fait l'objet d'un appel d'offre public en République du Congo.

L'inscription sera valide dans 7 jours à partir de la date de publication au journal.

Publié par SOREMI SA

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

ADIAC TV

Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO

www.adiac.tv

336 11 40 40 56 info@adiac.tv Rue de l'Indépendance - Kinshasa - République du Congo

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER DE KINSHASA

REMERCIEMENTS



C'est fait. Le conseiller Guy Morlin et famille remercient infiniment les amis et connaissances qui les ont assistés matériellement, physiquement et financièrement lors du décès de leur père, oncle et grand-père le nommé Anatole Bakatoula. Tout particulièrement le secrétaire général du Parti congolais du travail, Pierre Moussa, et madame; le président de la Commission défense et sécurité du Sénat, Gabriel Zambila, et ses collaborateurs; le ministre du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé, Antoine Nicéphore Thomas Fylla de Saint-Eudes, et ses collaborateurs; le colonel Remy Ayayos; la présidente Chantale Mata; les amis de chez Léa (Mal); Bana Ouenzé et le PDG Samy Bassitou.

ADJONCTION DE NOM

On m'appelle Arnaud Davy Ndeke Ossemba.
Je désire être appelé désormais Arnaud Davy Ndeke.
Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra s'opposer dans un délai de trois mois.

IN MEMORIAM

21 avril 2020 - 21 avril 2023

Voici presque trois ans que Mme Ossibi Emilie affectueusement appelée Mimiley a quitté cette terre des Hommes pour le Royaume des cieux.

En ce jour anniversaire, nous, les familles Ansi, Oba-Ngala et Ossibi, prions tous ceux qui l'ont connue de près ou de loin d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire pour des actes humanitaires posés et de bienfaisance rendus par ici et par là.



HUMOUR

Du rire à gogo avec «Ponton rire»

Pour finir cette semaine dans la gaieté, le Group Elikia Congo propose au public ponténégrin la soirée «Ponton rire à gogo no stress» qui va réunir cinq talentueux humoristes de la place, le 22 avril, au musée Cercle africain.

Axel Baye, Evarist Desprisons, Karl 242, Mister Pride et Exaucée la Bombe (seule femme à prester ce jour-là) sont les humoristes retenus pour le spectacle inédit « Ponton rire ». Le concept initié par la structure de promotion culturelle et artistique, Group Elikia Congo, vise à réunir et à promouvoir les humoristes en général et ceux du Congo et de Pointe-Noire en particulier. « Nous voulons dénicher, faire découvrir et promouvoir les talents en matière d'humour au Congo, montrer que nous avons aussi des humoristes talentueux qui peuvent valablement représenter le pays à l'extérieur », a expliqué Perphety Dianzinga Tsayi, promoteur et manager de cette structure.

Group Elikia Congo entend aussi apporter une thérapie à travers le rire. « Nous sommes souvent confrontés au stress toute la semaine, il faut donc se détendre pendant le week-end. Avec «Ponton rire à gogo», Group Elikia donne l'occasion de le faire en famille et dans la gaieté. «Ponton



rire» est aussi un médicament que nous apportons au public parce que le rire guérit certains maux que la médecine

ne peut guérir », a-t-il ajouté. Créé en 2015, Group Elikia Congo s'est engagé dans la promotion de la culture congolaise

et des arts, notamment la musique, le théâtre, le cinéma et bien d'autres. La structure a déjà initié et organise des évène-

« Si aujourd'hui nous sommes tous derrière la culture, cela peut efficacement contribuer au développement économique de notre pays, parce que de nombreux pays se sont développés grâce à la culture »

ments comme la soirée culturelle de Dolisie, qui connaîtra sa cinquième édition cette année, Le thé chrétien, la nuit de louange et d'adoration et le Festival de musique gospel à Pointe-Noire. Group Elikia Congo s'est aussi lancé dans la promotion du sport congolais avec le tournoi Mwana foot Vac U 13 dont la deuxième édition est prévue pour les grandes vacances prochaines. Pour la soirée «Ponton rire à gogo no stress», Group Elikia promet des surprises parmi lesquelles la participation d'un artiste musicien de la place très adulé. Perphety Dianzinga Tsayi a invité le public à venir nombreux suivre le spectacle et soutenir l'initiative : « Nous attendons que le public ponténégrin réponde nombreux à cet événement. Si aujourd'hui nous sommes tous derrière la culture, cela peut efficacement contribuer au développement économique de notre pays, parce que de nombreux pays se sont développés grâce à la culture », a-t-il soutenu.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

EN MÉMOIRE

22 avril 2014 – 22 avril 2023

Voici 9 ans que le Seigneur a rappelé à lui sa servante Shano Graie Moutinou.

A l'occasion de cette date commémorative, la famille invite tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse envers l'illustre disparue et d'être en communion de prière avec la famille.

Mémoire éternelle



21 avril 2021 – 21 avril 2023

Voici 3 ans que le Seigneur a rappelé à lui son serviteur Cloncis Ngossia.

A l'occasion de cette date commémorative, la famille invite tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse envers l'illustre disparu et d'être en communion de prière avec la famille.

Mémoire éternelle



ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter



SAISISSEZ LE LIEN

OU



SCANNEZ LE QR CODE

DIPLOMATIE

Quatre ambassadeurs présentent leurs lettres de créance

Les représentants diplomatiques de Suède, d'Espagne, du Cameroun et de Cuba ont présenté leurs lettres de créance au président Denis Sassou N'Gusso, le 20 avril, au Palais du peuple à Brazzaville.

Dans le livre d'or, les quatre diplomates ont tour à tour traduit leur volonté d'œuvrer à l'amélioration des relations de coopération et de partenariat entre leur pays et le Congo.

L'ambassadeur suédois, Henric Rasbrant a indiqué que la présentation des lettres de créance au chef de l'Etat congolais est « un signe de fortes et excellentes relations entre la République du Congo et le royaume de Suède qui datent depuis très longtemps ».

Le diplomate espagnol, Carlos Robles Fraga a, quant à lui, signifié que « c'est un jour de joie pour moi. A partir d'aujourd'hui, je pourrais exercer pleinement mes fonctions

d'ambassadeur du royaume d'Espagne. Je travaillerai pour une meilleure connaissance entre nos peuples. Nous avons beaucoup de potentialités que nous devons exploiter dans un monde en paix et solidaire ».

De son côté, l'ambassadeur du Cameroun, Louis -Marie Magloire Nkoum-Me-Ntseny, dont le pays est frontalier au Congo, a estimé que la date du 20 avril 2023 était mémorable.

« J'ai eu à présenter mes lettres de créance au président Denis Sassou N'Gusso. Toute chose qui vient parachever en la confortant, ma désignation au prestigieux poste d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Cameroun auprès de la République du Congo... Je reste conscient de mes responsabilités d'ambassadeur », a-t-il renchéri.

Pour sa part, la représentante diplomatique de Cuba, Vilma Reyes Valdespino, a fait savoir que son pays et « le Congo partagent une belle histoire de fraternité, loyauté, fermeté mais aussi de lutte inlassable pour le développement et la prospérité de leurs peuples respectifs ».

« Le Congo partagent une belle histoire de fraternité, loyauté, fermeté mais aussi de lutte inlassable pour le développement et la prospérité de leurs peuples respectifs »

La Rédaction



Le chef de l'Etat congolais et l'ambassadeur de Cuba/DR

GAZ NATUREL

AKSA Energy signe un contrat avec le Congo

Le ministre des Hydrocarbures, Bruno Jean Richard Itoua, a signé récemment à Pointe-Noire avec Gökhan Aybogdi Eagougou, directeur général de la société turque AKSA Energy, un contrat d'achat et de vente du gaz naturel avec le Congo.

Pour le directeur général de la société Aksa Energy Congo, ce contrat est l'une des étapes majeures pour la réussite de l'investissement initial de sa société au Congo sur le contrat de concession que sa structure a signé avec le gouvernement du Congo en 2021. Et il a remercié le président de la République, Denis Sassou N'Gusso, ainsi que le ministre des Hydrocarbures pour leur soutien en vue de la réalisation de cet accord. « En tant qu'Aksa Energy Congo, nous sommes disposés à poursuivre cette bonne collaboration avec le gouvernement de la République du Congo et à poursuivre nos investissements dans le pays qui, selon nous, apporteront de la valeur ajoutée et contribueront au développement du secteur de l'énergie », a-t-il déclaré. Nous apprécions également la collaboration des conseillers du ministre des Hydrocarbures qui ont participé à la phase de discussion et de préparation de ce contrat, a-t-il ajouté.

Pour sa part, le ministre des Hydrocarbures a rappelé que la société Aksa Energy Congo est la société opératrice de la centrale électrique à gaz de Djéno. Celle-ci est la première centrale à gaz commercial du Congo construite en 2001 par



Signature de contrat entre le ministre des Hydrocarbures et le directeur général de la société Aksa Energy Congo

l'Etat congolais en vue d'augmenter l'énergie électrique et apporter une réponse à la crise énergétique que vivait cruellement la ville de Pointe-Noire à cette époque. Composée de

deux turbines d'une capacité de 25 mégawatts chacune, cette centrale a contribué pendant une décennie à la desserte de l'électricité sur le réseau national après avoir été mise

en veilleuse en 2013 à la suite de quelques difficultés techniques d'exploitation. « L'ambition du gouvernement de notre pays est de diversifier son économie par le biais

des ressources naturelles. Aussi, la valorisation du gaz naturel devenue et considérée par tous comme pilier de la transition énergétique est donc l'un des leviers indispensables à la fois pour la diversification, la croissance de l'économie congolaise et la réduction des émissions de gaz à effet de serre occasionnées par le torchage de gaz dans le cadre des activités pétrolières en amont », a-t-il dit. L'électricité, a poursuivi le ministre, est de toute évidence le premier pilier d'un développement industriel, social et économique. C'est pour cela à travers les ministères des Hydrocarbures et celui de l'Energie, le gouvernement réitère sa ferme volonté d'accompagner tous les investisseurs souhaitant accroître les capacités de production de l'énergie électrique en utilisant le gaz comme combustible à l'instar de la société Aksa Energy Congo. « A ce titre, la République du Congo encourage la société Aksa Energy Congo dans son engagement à investir au Congo dans plusieurs projets énergétiques parmi lesquels la réhabilitation de la centrale électrique à gaz de Djéno et son extension de 25 à 100 mégawatts », a-t-il conclu.

Séverin Ibara

«L'ambition du gouvernement de notre pays est de diversifier son économie par le biais des ressources naturelles. Aussi, la valorisation du gaz naturel devenue et considérée par tous comme pilier de la transition énergétique est donc l'un des leviers indispensables à la fois pour la diversification, la croissance de l'économie congolaise et la réduction des émissions de gaz à effet de serre occasionnées par le torchage de gaz dans le cadre des activités pétrolières en amont»